

Direction et rédaction :
3, rue du Chemin-de-fer
B.P. 106, 58001 Nevers Cedex
Tél. : 03.86.71.45.00 Fax : 03.86.71.45.20

LE JOURNAL DU CENTRE

SANTÉ ■ Roselyne Bachelot lance des mesures pour lutter contre le surpoids infantile

Nouveau régime anti-obésité

La ministre de la Santé a montré du doigt, hier, les professionnels de l'alimentation pour enfants et adolescents, et les publicitaires.

Manuel Rispal

A lors que le deuxième Programme national nutrition santé 2006-2010, initié par l'ancien ministre de la Santé, Xavier Bertrand, n'a pas encore produit ses fruits, Roselyne Bachelot, nouvelle titulaire du poste, lance des mesures afin de lutter contre l'obésité infantile.

Elle a annoncé, hier, un encadrement de la publicité pour les produits alimentaires dans les programmes TV pour enfants. Deux cibles sont visées : les producteurs d'aliments trop sucrés, trop salés, trop gras, qui, pris sans retenue, font des dégâts chez les jeunes dont on imagine qu'ils s'en gavent devant la télévision. Laquelle profite des heures où les mêmes jeunes



SALINS-LES-BAINS. Dans ce centre pour enfants obèses, dans le Jura, les adolescents séjournent durant une année scolaire. PHOTO D'ARCHIVES AFP

sont censés être captivés par leurs émissions favorites pour leur faire ingurgiter de la publicité – deuxième cible – sur ces produits suaves mais ô combien

dangereux pour leur santé. Le plan de la ministre vise à obtenir des résultats auprès des professionnels (entreprises et annonceurs) : « J'espère que

l'incitation sera suffisante, sinon je prendrai des mesures contraignantes », a-t-elle déclaré.

Facteurs de risques

En France, 3,5 % des enfants ou adolescents de trois à 17 ans souffrent d'obésité et 14,3 % de surpoids. L'obésité concerne 16,9 % des adultes et le surpoids 32,4 %. Rappelons que l'obésité est un facteur de risque reconnu pour l'hypertension, le cholestérol, le diabète, les maladies cardiovasculaires, les problèmes respiratoires, l'arthrite et certaines formes de cancer.

Les six associations du collectif « Obésité : protégeons nos enfants » restent « vigilantes quant à la mise en œuvre des mesures avancées ». Roselyne Bachelot doit recevoir, le 27 février, l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie pour évoquer ces problèmes et ceux de la consommation d'alcool chez les mineurs. ■